

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

N° 4
DÉCEMBRE 1922

SOMMAIRE

La langue scientifique en Belgique par Albert Counson.....	309
Chronique :	
L'Université de Gand	341
Bureau	341
Table des Matières	342

LA LANGUE SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE

Lecture faite en séance du 4 novembre 1922

par Albert COUNSON, professeur à l'Université de Gand.

J. Novicow se faisait fort de payer le Transsibérien avec les bénéfices qu'on réaliserait en supprimant les lettres inutiles de nos alphabets. L'Europe s'épargnerait bien des gaspillages et des chamaillis déprimants, si ses dirigeants méditaient l'histoire du langage et de la science.

La science n'a pas de patrie. Mais il faut que la patrie ait de la science pour être habitable aux artisans de la civilisation, et pour justifier son maintien dans l'économie moderne. Des établissements aussi dispendieux que les Etats européens sembleraient de fâcheux anachronismes, n'étaient les progrès qu'ils font faire à l'esprit humain. Le plus sérieux des budgets, disait Renan, c'est celui de l'instruction publique.

L'unification des provinces belges et notre enseignement supérieur ont la même date et le même centre brabançon : depuis 1430, les duchés de Brabant et de Limbourg et les comtés de Flandre et de Hainaut, obéissent au même souverain ; et l'Université de Louvain, fondée en 1426, obtient une Faculté de Théologie en 1431.

Créées par l'Eglise romaine, les Universités emploient la langue de l'Eglise romaine. Aujourd'hui encore, nos prêtres font leurs études supérieures de théologie en latin. Il s'en faut, du reste, que le vocabulaire scientifique ait une vertu miraculeuse de régénération sociale : car l'enseignement aux trois degrés a beau se faire en latin pendant des siècles, de Salamanque

à Kœnigsberg, l'Europe ne parle pas encore latin. La langue liturgique était langue scolastique et langue internationale : *Qui a florin, latin, roussin, parlout il trouve son chemin*, disaient les écoliers.

*Ce langage est propice pour converser ensemble
Quand le parler de l'un à l'autre ne ressemble.*

Au latin, la gravité de la religion et de la pensée ; au roman vulgaire les chansons et les contes : *romance* et *roman* en ont pris un nouveau sens, par une induction comparable au mot de Maerlant ⁽¹⁾ : *Die scone walsche valsche poeten* (les beaux poètes en roman font du roman).

Philippe le Bon, *conditor Belgii*, avait surtout, dans nos provinces, des sujets de parlers thiois ou teutoniques ⁽²⁾ ; le thiois prit le nom de *lingua Belgica* à peu près comme la langue de Pétrarque était parfois appelée *lingua Etrusca*.

Le français de la dynastie bourguignonne, de la Toison d'Or, du Conseil du Prince, est aussi le langage du commerce, et est enseigné à ce titre, depuis des siècles, dans les villes marchandes du Nord. C'est à Anvers, dans le manuel de Noël de Berlaimont, que Christophe Fugger (1537) apprend le français.

En 1531, les échevins et conseillers de Douai en Flandre wallonne ⁽³⁾ prient Charles Quint d'instituer en cette ville « une Etude générale et université fameuse, en laquelle pourraient être endoctrinés les sujets de Flandre, Zélande, Brabant, Hainaut, Artois et autres, lesquels sujets, à l'occasion de la langue Franchoise dont on use en plusieurs lieux, pourront envoyer leurs enfants au dit Douai ». Les magistrats douaisiens

⁽¹⁾ Mot noté par Henri Conscience (V. FRIS, *De bronnen van de historische romans van Conscience*, p. 33).

⁽²⁾ Eneas Silvius Piccolomini écrit de Bâle le 18 octobre 1438 : *Est enim in Belgia (sic) quicquid inter Mosam et mare Alamannum sermonem observat !*

⁽³⁾ G. CARDON, *La fondation de l'Université de Douai*, Alcan, 1892.

disaient à leur souverain : « Par ce moyen, demeureront les deniers en vos pays et seigneuries. »

L'Université de Louvain, consultée, répondit : « les universités ne sont pas instituées pour apprendre le langage vulgaire du lieu : les sciences s'y traitent en latin, et d'autant que les suppôts hantent plus le vulgaire, l'on trouve qu'ils délaissent le principal de leur étude. »

Le gouvernement ne fit donc rien.

Mais il se montra moins réservé à l'égard de la Réforme. Celle-ci créait de nouvelles langues religieuses et littéraires, en fondant de nouvelles Eglises. En 1536, le gouvernement de Charles Quint fit étrangler et brûler à Vilvorde William Tyndale, coupable d'avoir traduit la Bible en anglais. Les bourreaux brabançons n'ont pas empêché les bibles anglaises de faire le tour du monde, ni la mémoire de Tyndale de recevoir l'hommage d'un monument à Vilvorde au XX^e siècle. « La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois », ne se laisse pas longtemps régenter par les bûchers.

La Réforme abolit le célibat ecclésiastique ; et les enfants de prêtres transforment les lettres, les sciences et les langues : Pierre Bayle, la mère de J.-J. Rousseau et celle de Mme de Staël, De Candolle, Cherbuliez, Reclus et Monod ; Lessing, Grimm, Schlegel, Mommsen et Fr. Nietzsche ; O. Goldsmith, Addison, Thomson, Thomas Reid, Coleridge, Nelson, Emerson, Mme Beecher-Stowe et Woodrow Wilson, sont issus de familles pastorales, comme Boerhaave, Linné, Pufendorf, Celsius, Euler ⁽¹⁾. Si le hollandais a réussi en Hollande et en Frise, c'est qu'il est, depuis le Synode de Dordrecht, la langue de nombreuses familles de prêtres. Le genre le plus copieusement représenté dans les bibliographies néerlandaises, c'est la théologie.

(1) DE CANDOLLE, *Hist. des sciences et des savants depuis deux siècles*, 2^e éd., Genève, 1884 ; OSTWALD, *Les grands hommes*, p. 311.

Le clergé belge, fidèle au célibat et au latin, n'engendra ni personnel scientifique, ni langue nouvelle. A un parent du Taciturne, un pasteur réformé recommandait Gand comme une ville où l'on faisait de bonnes études et où l'on parlait français. Mais l'université calviniste de Gand (1), où professait Lambert Daneau, dura peu (1578-1584). Nos humanistes méprisaient les parlars vulgaires. Le cosmopolitisme d'Erasme et sa sévérité pour les langues hollandaises sont bien connus. Despautère, de Ninove, disait dans sa fameuse grammaire : « Je n'ai nulle part ajouté la langue vulgaire ; je laisse cette province aux instituteurs, car j'ai écrit non seulement pour nos compatriotes, mais aussi pour les Français, les Espagnols, les Anglais, etc... »

Ce fut la Réforme, et non la linguistique, qui détermina le gouvernement de Philippe II à créer l'université de Douai. « Le mal, » dit Paquot, « venait de cette foule d'humanistes étrangers, la plupart allemands, et infectés de luthéranisme, qui venaient à Louvain régenter le grec et le latin, et qui profitaient de l'occasion pour inspirer à la jeunesse l'amour de la nouveauté et le mépris de l'autorité ecclésiastique. »

« Pour l'augmentation de la sainte foi et religion catholique, extirpation des hérésies pullulantes et le souverain bien de la ville de Douai », la nouvelle université fut ouverte en 1562. « Cette seule université, à cause de la langue française, a détourné la jeunesse catholique belge de pérégrinations périlleuses dans les universités et villes hétérodoxes », écrivait un professeur à Grégoire XIII ; « cette jeunesse apprend ici, en passant, avec les lettres, le français dont elle est fort avide. »

L'Université de Louvain, émue par la concurrence douai-sienne et par le goût des Belges pour le français, s'efforça de

(1) P. FREDERICQ, *L'enseignement public des calvinistes à Gand* (dans *Travaux du cours pratique d'histoire nationale de l'Université de Liège*, Gand, 1883).

retenir les étudiants, en instituant des cours de français (1).

Le 6 juillet 1562, le conseil communal de Louvain, pour conserver la prospérité de la ville, décide d'ériger une *walsche scole* avec deux maîtres, un au traitement annuel de cent florins carolus et l'autre de cinquante. Le 14 décembre 1562, au Collège de Savoie, Claude du Puy, Parisien, licencié en droit, parent du président de Thou, élève de Turnèbe et de Cujas, inaugurerait son enseignement, qui consistait en « une lesson en franchois, tous les jours fériés, durant une heure, tant en grammaire que histoires ou autres livres commodieux, tellement que la ville en pourra avoir honneur et les auditeurs profit ». Il s'était engagé « à avertir la ville et étudiants la fin ou absolution du livre duquel il préleit et déclarer d'autres qui lui sembleront les plus idoenes et profitables, pour, par après, interpréter, afin d'en pouvoir faire provision, soit par achat ou par nouvelle impression. »

Dès 1563, G. Silvius, typographe du roi à Anvers, imprimait une nouvelle édition de la *Gallicae linguae Institutio* de J. Pilot, et annonçait un dictionnaire latin-français et un français-latin. Silvius dédiait la grammaire de Pilot *Claudio Puteano, Gallicae linguae in Academia Lovaniensi professori publico* : et il vantait les Louvanistes d'avoir compris la nécessité de la connaissance du français en Belgique, pour la vie publique et pour la vie privée.

Dans le principal ouvrage de la Renaissance consacré à la Belgique, Louis Guichardin, Florentin établi à Anvers, dit en parlant de notre métropole : « Il y a ici, comme en beaucoup d'autres bonnes villes du pays, diverses écoles où l'on enseigne la langue française aux petites filles comme aux garçons : ainsi apprise en classe, propagée par l'usage et par tant de relations avec les étrangers, elle se répand à tel point que bientôt on la parlera généralement ici aussi bien que si elle était la langue

(1) Ed. van EVEN, *Une chaire de littérature française à Louvain en 1562 (Mésager des Sciences historiques, 1884)*.

maternelle. Il y a encore des maîtres qui apprennent l'italien et l'espagnol ; *d'où il ressort de toutes manières que cette ville est et doit être la commune patrie de toutes les nations chrétiennes* ». Publiée en italien en 1567 et rééditée deux fois en cette langue, la *Description des Pays-Bas* de Guichardin eut onze éditions françaises pour les lettrés, gentilshommes et marchands, huit éditions latines, six hollandaises, trois anglaises et deux allemandes.

Mais le Belge Vésale écrivait et enseignait en latin, comme le Polonais Copernic. Avant de devenir langue didactique, il faut qu'une langue ait produit une littérature instructive. Amyot et Montaigne accrurent la vogue de l'enseignement du français. Par eux, celui-ci devenait l'intermédiaire entre les Anciens et les Modernes, comme entre le Midi et le Nord.

Le Frison Mellema, de son étude de Leyde (1591), dit aux magistrats de Harlem, en leur dédiant son *Dictionnaire flameng-francois* : « la très noble et très parfaite langue française, après les trois susdites (hébreu, grec, latin), règne et s'use pour la plus commune, la plus facile, voire la plus accomplie en la Chrétienté. Tous les Flamengs, avec leurs seize provinces, nommées le Pays-Bas, s'en servent quasi comme les Valons et Français mêmes. Combien d'auteurs en France illustrent leur langue en composant choses de diverses sciences et de grande importance ! Combien transfèrent plusieurs auteurs grecs et latins ! Thucydide, Démosthène, Platon, Aristote, Cicéron, Plutarque, Live, Pline, Xénophon, parlent français par l'aide des interprètes français. Combien des histoires dont on ne voit rien qu'en français. Si les Allemands et autres nations ont quelque chose des langues, ils en ont grande partie des Italiens, mais plus grande des Français ». Et le même Mellema, en tête de son *Dictionnaire francois-flameng* (édition de 1596), vante le riche langage français qui

*Va ballant les hauls seuils d'une cour souveraine
Et guidant les secrets de la raison humaine.*



Les Pays-Bas, auxquels la Renaissance promettait un si haut destin spirituel, furent disloqués par la Réforme, et formèrent deux petits Etats fédéraux, où le fanatisme fut en raison inverse de la superficie. La fureur théologique rend indifférent ou parfois même hostile au travail scientifique. Gomaristes et Arminiens au Nord, Jansénistes et Molinistes au Midi, prolongent les lugubres folies des guerres religieuses. Grotius en Hollande, Van Helmont en Belgique, furent persécutés comme Galilée à Rome. Aucune des dix-sept provinces ne produisit de langue scientifique. *Paucis conligit ore nativo loqui*, dit un ami de Grotius. Il fallut traduire Stevin en latin et en français; Huygens employa l'une et l'autre de ces langues; Leuwenhoeck eut à pâtir de ne pas mieux savoir le latin. L' « Européen » Boerhaave employait naturellement la langue de l'Europe savante, tout comme Jansenius et Spinoza, comme Erasme et Newton. Dans la correspondance de Chr. Huygens et Sluse, le Hollandais emploie le français et le Liégeois le latin.

Malgré l'italien de Galilée, malgré le français du *Discours de la Méthode*, malgré Richelieu, qui voulait faire du français une langue scientifique, cette qualité restait le privilège du latin au temps où Newton découvrit la gravitation.

Le latin reste si bien la langue intellectuelle des Belges et des Hollandais, qu'un Anversois professeur à Leyde, Geulincx, dit en latin dans un dialogue entre Latium et Belgium (1653) : « Qui a rendu au monde latin son ancien lustre, lorsque fut balayée la barbarie des siècles antérieurs ? Les Erasme, les Juste Lipse, les Grotius, les Puteanus, sont des nôtres. » — « Alors que le latin est universel, la *lingua Belgica* est confinée sur cette motte de terre, et encore ne s'y fait-elle entendre, humble servante, que dans les cuisines et dans les tavernes du bas peuple. Le français fréquente à la Cour, le latin à l'Uni-

versité, le portugais à la Bourse ; l'italien et l'espagnol étalent parfois leurs grâces dans les cercles du beau monde. »

Pour donner l'impulsion aux esprits, il faut agir sur une littérature douée d'une audience prolongée. Le jansénisme, au sortir du latin louvaniste, pénétra, par Port-Royal, dans la prose de Pascal et dans les tragédies de Jean Racine.

Les progrès de la littérature française se faisaient sentir jusqu'à Douai et jusqu'à Louvain. Sous les Archiducs déjà, un poète chante :

*Douai, docte séjour des beaux esprits belgeois,
Où tout le monde accourt ainsi que dans Athènes,
Qui nourrit dans ses murs de faconds Démoslhènes,
Des Homères encor plus grands que le Grégeois.*

Un Gantois qui avait étudié à Douai, Platel dit de Pratel, fut de 1687 à 1734 le titulaire de la chaire de français à l'Université de Louvain ; dans ses *Principia linguae Burgundicae* (c'est ainsi qu'il nomme le français), il explique, un siècle avant Rivarol, l'universalité de la langue française : « tout ce que la littérature a produit d'estimable tant pour l'histoire que pour la chaire et pour le barreau se trouve en cette langue, qui est la favorite de la plupart des cours : car enfin, d'où pourrait venir le grand zèle avec lequel les seigneurs étrangers se portent à s'y perfectionner, s'ils n'étaient persuadés de l'avantage qu'il y a de la savoir parler ? »

A la « nation allemande », à laquelle il dédie une des éditions de son manuel, Pratel dit encore : « La jurisprudence, à qui vous appliquez particulièrement vos soins, est en cette Athène Belgique au plus haut point où elle puisse atteindre. Outre cela, l'intelligence des langues vous est absolument nécessaire. Aussi fait-elle une de vos principales études. Car depuis vingt-neuf ans que je suis ici professeur, il n'y a point eu de vos cavaliers qui ne se soient servis de moi pour les instruire à se rendre familière une langue qui est aujourd'hui l'amour des nations les plus polies, mais surtout de la nôtre. »

Tout cela était littérature, religion et politique.

L'université calviniste de Gand ayant été abolie par la victoire de Farnèse (1584), l'université de Douai conquise par Louis XIV, l'université de Louvain restait la seule université belge.

Sa décadence frappait déjà le gouvernement espagnol déclinant (1).

La Révolution, qui la supprima, apportait une nouvelle langue scientifique, destinée à remplacer avantageusement le grec d'Archimède et le latin de Newton.

. . .

Le fait capital de l'histoire intellectuelle, c'est que la République française, assumant la direction de l'esprit humain, a fondé l'École Normale, l'École Polytechnique, le Muséum d'histoire naturelle, le Bureau des Longitudes, le système métrique, l'Institut de France et un enseignement aux trois degrés. L'instruction publique a imprimé aux esprits et aux lois un mouvement qui ne s'arrêtera qu'avec l'espèce humaine. Cristallographie, géométrie descriptive, biologie, anatomie comparée et paléontologie, déchiffrement des hiéroglyphes, électromagnétisme, physiologie expérimentale, stéréochimie, bactériologie et sérothérapie, radium, géographie linguistique, sont dus à Haüy, Monge, Lamarck, Cuvier, Champollion, A.-M. Ampère, Claude Bernard, Pasteur, Curie, Gilliéron, tous les dix professeurs de l'État français. Volta est un professeur de l'État italien. Bunsen et Kirchhoff, Clausius et Hertz, Liebig, Ohm, Helmholtz, Einstein, sont des professeurs de divers États de langue allemande. Adam Smith, Davy, Faraday, Maxwell, Thomson, appartiennent

(1) REUSENS, *Anecdotes pour servir à l'hist. ecclési. de la Belgique*, t. XXIX, pp. 269-270, Louvain, 1902 ; A. ROERSCH, *Les sciences et les lettres*, pp. 7-8 (dans le *Trésor de l'Art belge au XVII^e s.* (Van Oest, 1913).

à l'enseignement supérieur de l'Ecosse et de l'Angleterre. Depuis plus d'un siècle, l'enseignement de l'Etat fournit la meilleure part du progrès moral et physique de l'Europe. La substitution des Etats aux Eglises dans l'administration des sciences a remplacé le latin par les langues politiques : en 1913, dans les 276 universités cataloguées dans *Minerva*, l'enseignement supérieur était donné en français à 54.215 étudiants, en allemand à 86.858, en anglais à 204.795. L'Université de Paris était la plus peuplée du globe, avec 17.556 étudiants. A la même date, plus d'un million d'adolescents suivaient des cours de français rien que dans les établissements d'enseignement secondaire d'Allemagne, d'Italie et des Etats-Unis. Ces chiffres sont fort accrus depuis 1914 : la seule France compte 50.905 étudiants, l'Université de Paris 21.612, et la seule Allemagne 110.744. Avec la Belgique, la Suisse, le Canada, le Levant et l'Egypte, les étudiants de langue française sont plus de soixante mille.

Les neuf départements belges réunis à la France ont bénéficié de l'instruction publique organisée par la grande nation. Le français succéda au latin comme langue scientifique, d'autant plus facilement qu'il était la principale langue littéraire et administrative dans les Pays-Bas autrichiens ⁽¹⁾, pour lesquels

(¹) L'Anglais Shaw, qui visita la Belgique en 1785, écrivait : « Le français a fait un rapide progrès en Flandre depuis 1740. Il est devenu général, non seulement dans la conversation, mais dans le style épistolaire » (V. FRIIS, *Histoire de Gand*, p. 290). Taffin, chapelain de la cathédrale de Gand, dit dans sa grammaire française de 1727 : « On est si persuadé de l'utilité et de la nécessité de la langue française dans ce pays, qu'il s'y trouve peu de personnes de mérite qui ne la sachent au moins passablement bien. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle y est recommandable : le commerce et les alliances les plus étroites qui se sont pratiquées de tous temps entre la France et la Flandre, l'ont toujours rendue également avantageuse et indispensable dans cette illustre province. Mais à présent elle y est devenue si familière, que c'est une espèce de honte de l'ignorer, et de se voir comme tombé des nues en mille rencontres, où chacun se pique de vouloir parler français comme à l'envi ... Tous les peuples de l'Europe, ceux mêmes qui sont les plus envenimés contre la Nation Française, se font néanmoins un mérite de venir jusque dans sa capitale pour y apprendre, avec cette langue, tout ce que la politesse et le bon goût peuvent avoir de plus exquis. D'ailleurs l'on sait assez que qui parle français peut aller partout ».

Lesbroussart, de Gand, avait publié : *De l'éducation Belgique* (1783). Loi du 3 brumaire an IV, bibliothèques publiques ⁽¹⁾, Ecoles Centrales depuis 1796, Lycées depuis 1802. Facultés des lettres et des sciences, Ecoles de droit et de médecine, instruisirent nos aïeux.

Voici quelques détails, notés à Gand, de cette action civilisatrice de l'Etat moderne.

Le 30 thermidor an 9, ou 18 août 1801, le préfet de l'Escaut ⁽²⁾, au temple de la Loi de la ville de Gand, disait à la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Centrale : « Dans un établissement institué depuis peu d'années, une jeunesse intéressante prend le goût des plus belles connaissances. Les progrès rapides que certaines sciences ont faits depuis cinquante ans, ne seront pas perdus pour la génération adolescente qui doit nous succéder. *L'instruction publique est le premier principe du bonheur des sociétés.* »

Le 15 germinal an 12 (5 avril 1804), il annonçait au Conseil Général du Département : « Dans six mois, nous aurons un lycée. Dans cette école, on ne suivra point la marche lente et tardive des anciens collèges, ni la course vagabonde et incohérente des écoles centrales, dont le système, né sous l'empire des abstractions, se ressentait de tous les vices de son origine. On y traitait l'esprit inexpérimenté de la jeunesse comme celui des hommes faits, et on lui présentait des aliments trop consistants. Les lycées sont l'espoir de la patrie ; c'est dans leur sein que doivent se former les hommes appelés à nous succéder dans tous les ordres, dans toutes les fonctions de la société ; c'est là que, sans but déterminé, sans destination

(1) La bibliothèque publique de la Ville et de l'Université de Gand remonte au 14 floréal an V (v. P. BERGMANS, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1897, p. 58 sv. — DE GERLACHE (*Hist. du r. des Pays-Bas*, 1². 1842, p. 271), disait : « La Belgique doit à la France l'uniformité de ses lois et le réveil des arts et des sciences, du commerce et de l'industrie ».

(2) Faipoult, ancien collaborateur civil de Bonaparte en Italie, était à Gand, comme Fourier à Grenoble, un propagateur des sciences et des arts.

spéciale, chaque enfant doit puiser les connaissances générales et primitives, qui sont la base de toutes les autres ; c'est là qu'on épiera leurs dispositions pour que les parents puissent décider de leur état et de leur sort... Vous serez flattés de savoir que déjà on remarque deux écoles secondaires communales, qui promettent de devenir importantes : celle de la ville de Gand, dirigée par le citoyen Botte ; celle de la ville d'Alost, confiée aux soins du citoyen Lesbroussart. »

Le XXX thermidor an XII (18 août 1804), le préfet disait à la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Centrale : « les sciences et les arts, tels qu'ils sont généralisés aujourd'hui, supposent partout des cours de mathématiques, de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Ces matières seront amplement enseignées dans les lycées... On s'est proposé, dans l'organisation des lycées, de former des sujets qui sachent apprécier les lumières et les ouvrages de Virgile et de Cicéron, de Bossuet et de Voltaire, d'Euler et de La Grange, de Linné et de Buffon, de Berthollet, de Lavoisier et de Fourcroi. Déjà la Belgique offre un lycée très estimé. Espérons que le lycée de Gand ne le cédera en rien au lycée de Bruxelles. »

Les citoyens des départements réunis étaient émerveillés de voir la science française libérer les nations et les esprits ; la langue des *Droits de l'Homme* devenait la langue de l'*Exposition du système du monde* et réalisait les rêves de Condorcet.

Kesteloot, docteur de l'Université royale de Leyde, et futur recteur de Gand, écrivait en 1808 : « l'étude de la langue française est devenue indispensable à ceux qui veulent suivre le progrès des sciences. »

A Gand, les professeurs de l'Ecole de Médecine, ouverte le 15 brumaire de l'an XIII (6 novembre 1804), propagent les découvertes françaises et anglaises, et l'un d'eux, Kluykens, traduit en français (1810-1811) la *Zoonomie ou lois de la vie organique* d'Erasmus Darwin ⁽¹⁾. Ces professeurs fourniront

(1) Encore cité par LANDRIEU, *Lamarck*, p. 404, n. 2.

les premiers maîtres et le premier recteur de l'Université de Gand (1817). C'est à l'enseignement français que la Belgique devra des hommes comme Quetelet, Liedts, les Rogier, Paul Devaux, de Gerlache, Ch. de Brouckère, Gendebien et d'autres artisans de nos institutions scientifiques et politiques. Henri Conscience, comme Victor Hugo et comme Louis Pasteur, doit le jour à un soldat de Napoléon.

L'annexion hollandaise, qui fut à bien des égards une restauration de l'ancien régime autocratique, restaura le latin comme langue universitaire.

A la rentrée de 1818, le conseil académique de Gand s'assembla, très agité. Le bruit courait que l'Université de Liège autorisait les étudiants à passer leurs examens en français. Le Conseil décida d'inviter le gouvernement soit à interdire cette pratique, soit à accorder la même faculté à l'Université de Gand, qui, sans cela, craignait de voir ses étudiants émigrer à Liège. — Après 1830, le français redevint la langue de l'enseignement comme celle du Parlement.

* * *

Notre glorieuse Révolution de 1830, qui proclama la liberté des cultes et des langues ⁽¹⁾, de la presse et des écoles, ne put entreprendre d'organiser la science. Or, l'instruction ne prospère que là où les dirigeants la souhaitent et la propagent.

L'ancien secrétaire du Comité de Constitution créé par le Gouvernement provisoire, disait en 1836 : « Quelle est aujourd'hui la mission du gouvernement ? A-t-il encore la direction intellectuelle, religieuse et morale de la société ? Non ! il est chargé de la conserver matériellement ; l'ordre

(1) Dans la pensée de nos Constituants, le caractère facultatif des langues s'appliquait même à l'enseignement, d'après ce que disait un jour le regretté Paul Errera.

public est son domaine ; hors de là, vous le frappez d'incompétence. La direction intellectuelle, religieuse et morale, est en dehors de l'Etat politique ; vous l'avez ainsi voulu à tort ou à raison, car je cite un fait. On pourrait résumer par ces mots un chapitre de notre Constitution : *non-intervention du gouvernement dans la direction intellectuelle, morale et religieuse du pays.* »

La Belgique de 1831, comme la Pacification de Gand de 1576, était une trêve entre les partisans de l'Eglise romaine et ses adversaires.

Elle agit dans les domaines où les deux partis s'accordent sans peine. Ils s'accordent à réprover le meurtre, les coups et les blessures : aussi, nous avons une Gendarmerie Nationale. Ils s'accordent à maintenir la propriété privée et la monnaie fiduciaire : aussi, nous avons une Banque Nationale. Mais l'Etat gendarme et banquier a laissé à d'autres groupements le soin d'éduquer et d'éclairer la majorité de la nation. Nos inventeurs Zénobe Gramme et Etienne Lenoir, comme César Franck, Stevens et Maeterlinck, ont émigré en France. Michel Bréal constate en 1879 : « les rares jeunes gens belges qui ont l'idée de poursuivre leurs études, doivent aller à l'étranger » (1). En effet, un peu plus tard MM. H. Pirenne et J. Bordet partaient, le premier pour l'Ecole des Chartes, le second pour l'Institut Pasteur. Th. Schwann, l'illustre physiologiste de l'Université de Liège, écrivait à Billroth : « l'élément démocratique ici dominant n'est pas favorable à la science ; on en apprécie bien les conséquences pratiques, mais non la science pour elle-même ; on veut les fruits de l'arbre, sans cultiver l'arbre ». Les Belges, d'après le même auteur, ne songent même pas à un développement scientifique du peuple (2).

(1) M. BRÉAL, *Excursions pédagogiques*, Hachette, 1882, p. 182.

(2) Th. BILLROTH, *Über das Lehren und Lernen der medicinischen Wissenschaften*, Vienne, C. Gerold's Sohn, 1876, p. 462.

Liebig ayant écrit à notre grand et pauvre chimiste Stas pour lui offrir une subvention du roi de Bavière, le général Brialmont se sentait profondément humilié à la lecture de cette lettre, et à la pensée de l'indifférence belge à l'égard de la science.

L'Etat belge n'ayant pas dans ses écoles la moitié des étudiants belges ni le tiers des collégiens belges, ce qui reste de l'enseignement national étant souvent géré par des membres ou des élèves de l'enseignement libre, les mesures grammaticales et théologiques de l'Etat Belge sont vite reconnues inopérantes et insuffisantes par leurs partisans et artisans. L'Etat belge ne saurait servir de bureau de bienfaisance pour langues déshéritées.

Depuis l'arrêté royal de 1864 sur l'unification de l'orthographe néerlandaise, que de mesures législatives pour promouvoir le hollandais en Belgique ! Mesures plus précaires que la toile de Pénélope ! Plus le hollandais progressait dans les lois, plus le français progressait dans les mœurs, dans les villes tentaculaires, dans les bibliothèques. Les politiciens belges n'avaient guère plus d'action sur l'avenir du langage que sur le salut éternel des âmes. Les mots et les modes habillent les idées et les femmes selon les goûts et les moyens du public. Une langue ne se répand que par la civilisation qu'elle propage, par les inventions qu'elle baptise, par les services qu'elle rend, en un mot par les livres qu'elle produit. La véritable histoire du langage est fonction de l'histoire économique. Or, les Belges les plus riches, les plus considérés, les plus imités pour le vêtement et le langage, ne fréquentaient guère les universités de l'Etat, ni les athénées royales, ni les sections de philologie en néerlandais, créées en 1890 dans la Faculté de philosophie. Comme des ferrailleurs dont les épées trop courtes ne se rencontrent jamais, des partis se sont échauffés à propos de l'âme des enfants, de la grammaire des sciences, et d'autres objets auxquels ils ne peuvent rien. « Il

arrive souvent, dit A. France, que les hommes s'entr'égorgent pour des mots qu'ils n'entendent pas. Ils s'embrasseraient s'ils pouvaient se comprendre ».

« Le morcellement des territoires et des caractères » que Benjamin Constant osait reprocher aux Belges, est propice aux malentendus et à la surdité morale. Que des prêtres instruits en latin, des politiciens qui élèvent leurs enfants en français, des germanistes qui enseignent depuis 1890 en néerlandais, des membres et des élèves de l'enseignement libre, prétendent imposer à l'enseignement de l'Etat la langue de ceux qui ne veulent pas de l'enseignement de l'Etat, pareille coalition d'inconséquences et d'incompétences est faite pour inquiéter ceux qui voient dans l'instruction publique l'âme de la nation et sa raison de vivre.

« Qui trompe-t-on ici ? Tout le monde est dans le secret ! » disait Bazile.

La Belgique ne trompait, certes, personne, n'ayant pas de secret. Mais elle déconcertait les étrangers. Témoin Michel Bréal, quand il prétendait que la Belgique était la Béotie de l'Europe scientifique, parce que, seul en Europe, le gouvernement belge conspirait contre son propre enseignement !

Michel Bréal avait oublié la principale œuvre intellectuelle de l'Etat belge : les chemins de fer. Notre plus grand instructeur, c'est le remorqueur chanté par Weustenraad, la locomotive qui amène régulièrement des tonnes de papier imprimé de Paris. Edouard Van Beneden pouvait dire : « Chaque progrès de la langue française en Belgique est un progrès de la civilisation ». Et Pirenne peut ajouter : « la civilisation belge ne se comprend pas sans la civilisation française ».

Dans la plupart de nos 2600 communes, comme dans presque toute l'Europe, la majorité parle un patois local sans littérature. Parler une langue imprimée, est encore, hélas ! le luxe d'une minorité, comme le téléphone et les abonnements aux revues. Quand la Convention décida d'employer le français

dans l'enseignement, l'abbé Grégoire, rapporteur, évaluait à trois millions le nombre d'humains parlant français. Ce nombre a plus que triplé aujourd'hui, et il dépasse dix millions. Le provençal, le basque, le breton, l'alsacien, le flamand, cèdent tous les jours un peu de leur place au français, par le mouvement de capillarité sociale, qui élève les mieux doués et fait quitter les patois pour les langues et les modes locales par les modes internationales.

Les Belges qui parlent français sont aujourd'hui plus d'un million et demi. Il y a au moins un Belge sur cinq qui parle une langue écrite. Proportion très élevée, indice d'une haute civilisation, indice confirmé ⁽¹⁾ par la population relative, la longévité moyenne et le réseau des voies ferrées.

Une langue n'existe que par les livres qu'elle fait lire. Quelle est exactement la situation linguistique ?

Des chiffres précis sont fournis par la Bibliothèque Royale de Bruxelles. En 1916, elle a donné en lecture 74.572 ouvrages, dont 66.125 en français, 3.205 en allemand, 2.519 en anglais, 1.302 en flamand et 1.421 en diverses autres langues. C'est dire que la littérature française représente ici neuf dixièmes de la vie scientifique, et l'allemande et l'anglaise un dixième. Le rayonnement de la capitale, qui crée la vie linguistique, est particulièrement intense, quand l'agglomération centrale forme un neuvième de la population du royaume, et se trouve à moins de quatre heures d'express de toutes les frontières.

Aussi, le classement bibliographique des trois langues scientifiques (français, allemand, anglais) se retrouve à Gand et à Liège ; et le français a la première place dans la production des savants belges. C'est le français qui, malgré le morcellement confessionnel de notre public lettré et de la moitié de notre personnel académique, malgré l'indifférence du personnel

(1) V. Armand JULIN, *Les indices des progrès économiques de la Belgique*, Louvain, Geuterick, 1911 (extr. de *Revue des questions scientifiques*).

politique, a permis la constitution d'une littérature scientifique belge. Les principaux auteurs de l'Université de Bruxelles : Alphonse Rivier et Jules Bordet, ne sont pas nés en Brabant thiois, pas plus que MM. Cousin, Pasquier, A. Nyssens, J. Vanden Heuvel et Helleputte, anciens élèves de Gand, professeurs à Louvain ; les professeurs gantois J. Plateau, Kékulé, Fr. Laurent, Paul Mansion, J. Massau, J. Boulvin, H. Pirenne, ne sont pas nés en Flandre ; les savants universitaires de Liège, Th. Schwann, Schmerling, Sainte-Beuve, De Koninck, Spring, Van Beneden, Em. de Laveleye, God. Kurth, Léon Fredericq, Nolf, ne sont pas originaires de Wallonie. Un recrutement régionaliste supprimerait donc la science belge, d'autant plus sûrement que nous n'avons pas assez de personnel scientifique pour en faire un de plus. L'enseignement supérieur de l'Etat a fourni même des maîtres aux autres universités, et a préservé nos Facultés du recrutement interne, qui avait anémié l'ancienne université de Louvain.

Ce qui est vrai de l'union nationale des provinces et des écoles, l'est aussi de l'union internationale.

La Belgique matérielle et morale vit d'échanges internationaux. Elle n'échappe donc pas aux conditions qui modifient le marché des denrées ou le marché des idées.

Où en est la littérature scientifique ?

La science n'a pas d'autre nationalité que celle des laboratoires. Et, en théorie, chacun peut rédiger sa découverte en n'importe laquelle des quatre cents langues imprimées par la Société biblique de Londres.

Mais ce n'est pas tout d'écrire, il faut être lu par ceux qu'on veut informer de la découverte faite au laboratoire.

Chacune des 50 sciences professées dans les 300 universités de notre planète, a sa littérature spéciale de revues et de livres. Chaque revue a pour abonnés ses spécialistes, chaque livre a pour acheteurs une énorme majorité de professionnels. Si

les arts lucratifs tels que le droit et la médecine ont des milliers de professionnels, il n'en est pas de même des sciences, car la science pure ne mène pas à l'or impur. Dans les nations les plus instruites, il n'y a guère plus de trois bactériologistes, de trois géologues, de trois radiologistes, de trois astrophysiciens, etc., par million d'habitants. Or, les revues ne peuvent durer et les livres ne peuvent paraître sans, au moins, trois cents abonnés et acheteurs. Résultat : pour faire une littérature scientifique complète, il faut s'adresser au public savant d'une population d'au moins cent millions d'habitants. L'Europe n'a pas une seule nation instruite de ce calibre.

Aussi, il n'y a de littérature scientifique complète que dans les langues internationales, c'est à dire enseignées dans les établissements secondaires d'Europe et d'Amérique. Ces trois langues sont le français, l'allemand et l'anglais. Ces trois littératures se partagent la plupart des prix Nobel, des entreprises scientifiques internationales, des correspondances à la Société des Nations et des échanges européens. A part de brillantes exceptions, comme la mathématique italienne, ce qui n'atteint pas directement ou indirectement l'une de ces trois langues, est négligeable dans les progrès de l'esprit humain ; il est, en tous cas, négligé par le millier d'astronomes, le millier de radiologistes, le millier de physiologistes, etc., que peut compter la race blanche.

Et les petits peuples ? Ils ont à choisir. Les petits pays de petites gens à petites idées, qui s'enferment dans la muraille de Chine de leur propre langue, ne comptent pas dans la science. Rask avait publié en danois des observations analogues à celles que J. Grimm publia en allemand ; les philologues leur ont donné le nom de lois de Grimm, parce que les collégiens qui ont appris l'allemand à raison de deux ou trois heures par semaine, sont plus nombreux que les collégiens danois. « Le fait », dit le Danois G. Brandès, « d'écrire en une langue peu répandue, ne constitue-t-il pas pour un écrivain une véritable

calamité ? » Schiller a raconté notre révolution du XVI^e siècle sans savoir le hollandais. Savigny avouait la même ignorance, et ne tenait aucun compte des travaux de Verhooven sur l'histoire du droit. Les publications de Nilsson sur les céréales sont restées lettre morte pendant des années, parce que les botanistes ne lisent pas le suédois, tandis qu'ils lisent l'allemand de Hugo de Vries, comme ils lisaient jadis le latin de Linné. Le professeur Vedjovski, de Prague, a eu beau crier qu'il avait publié en tchèque, deux ans avant Ed. van Beneden, la découverte d'une sphère attractive dans le cytoplasme de la cellule : les traités considèrent Ed. van Beneden comme l'inventeur, parce que les biologistes d'Occident lisent le français et non le tchèque. « Irlandais, je me félicite de ne pas savoir l'irlandais, disait l'autre jour M. Bernard Shaw à un jeune Belge ; j'emploie l'anglais, langue mondiale, car j'aime mieux m'adresser au monde qu'à l'Irlande ». Les Danois Maltebrun, Kr. Nyrop et G. Brandes, les Polonais Lelewel et M^{me} Curie-Sklodowska, les Hongrois Max Nordau (Sudfeld) et G. Huszar, les Russes Metchnikoff, Novicow, Voronoff, les Roumains Xenopol, Densusianu, Tiktin, Jorga, ont publié soit en français, soit en allemand, soit dans ces deux langues.

Les professeurs intelligents des petits Etats qui emploient encore leur langue nationale comme langue didactique, recourent à l'une des trois langues scientifiques pour publier leurs découvertes. L'astronome suédois Gylden a publié en allemand à St-Pétersbourg, à Helsingfors, à Stockholm et à Leipzig, et il a donné en français ses principaux ouvrages, et notamment son *Traité analytique des orbites absolues des huit planètes principales* (Stockholm, 1893). L'illustre physicien hollandais H.-A. Lorentz dit dans la préface de ses *Abhandlungen über theoretische Physik*, en s'excusant de la forme trilingue de ses publications : « Nous autres Hollandais, nous sommes bien obligés, pour prendre part au travail scientifique, d'écrire en langue étrangère ». En effet, Van't Hoff a publié

sa *Chimie dans l'Espace* en français, Hugo de Vries sa *Mutations-theorie* en allemand et Kamerlingh Onnes les communications de son laboratoire en anglais. La *Revue Néerlandaise de Physiologie* (1917) a été fondée en français. De même les *Archives néerlandaises des Sciences exactes et naturelles*, les *Archives du Musée Teyler* (paléontologie), le *Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique*, le *Recueil des travaux botaniques néerlandais*, la *Revue semestrielle des publications mathématiques*. De même, à Copenhague et à Stockholm, les *Communications de l'Institut sérothérapique de l'Etat danois*, et les *Communications de l'Institut Médical de l'Etat* (suédois). Les jardins botaniques en rapport avec celui de Gand en 1913 avaient des catalogues de graines en latin (30), en français (28), en allemand (24), en anglais (5). M. J. Van der Hoeven Leonhard (1) a prouvé (1918) que les 2316 ouvrages employés par les étudiants de Leyde, Delft, Amsterdam, Utrecht et Groningen sont pour 57 % en allemand, pour 11 % en anglais et pour 9 % en français.

L'ancien ministre hollandais de Marez Oyens écrit de son côté : « La vie de tous les jours se meut en Hollande dans un petit cercle et devient trop restreinte à mesure que, par l'amélioration des moyens de transport, les rapports entre les hommes se multiplient. Le désir d'élargir l'horizon se heurte parfois aux confins de la langue nationale. Ce qui se publie en Belgique est généralement écrit en français. Le mouvement intellectuel de ce pays se rattache au monde entier. *La langue internationale de la Belgique est, pour ses habitants, une compensation précieuse pour le désavantage d'appartenir à un petit pays*. Elle nous manque en Hollande, et cela contribue à l'isolement » (2). Un savant hollandais disait au même sujet au

(1) *Het overheerschend gebruik van Duitsche Studieboeken bij ons Hooger Onderwijs*, Haarlem, uitgave van den Bond van neutrale landen, avril 1918.

(2) Van't Hoff, outre sa *Chimie dans l'espace*, a donné en français : *Etudes de dynamique chimique* (Amsterdam, 1884), *Lois de l'équilibre chimique* (1885), *Dix années dans l'histoire d'une théorie* (1875). — H. A. Lorentz a publié : *La Théorie électromagnétique de Maxwell et son application aux corps mouvants* (1892).

docteur Jules Bordet : *O fortunatos nimium, sua si bona norint, Belgas !* En effet, les *Archives de biologie* de Van Bambeke et Van Beneden, les *Archives de physiologie* de Héger et Fredericq, les *Archives de pharmacodynamie* de Heymans, la *Cellule* de Carnoy, les *Archives de neurologie* de Van Gehuchten, ont trouvé des collaborateurs et des lecteurs dans maintes villes qui ignorent le flamand.

Le français assure au savoir belge non seulement un personnel, mais aussi une clientèle. D'anciens étudiants de l'enseignement français de Belgique, professeurs ou administrateurs ou consuls en Allemagne et en Ecosse, en Afrique et en Australie, magistrats en Egypte, ingénieurs en Orient et en Amérique, contribuent au rayonnement intellectuel et à l'expansion économique de notre pays. Le Roi Albert en a rencontré au Brésil, M. G. Rouma en a vu dans toute l'Amérique latine. L'un d'eux, ministre chilien de l'industrie, a assuré à la Fonderie belge de Santiago des commandes de l'Etat pour cinq années, et vient d'adopter pour tous ses chemins de fer l'attelage belge breveté Henricot. Un autre, Directeur Général des Chemins de Fer de Costa Rica, vient de commander en Belgique un important matériel de chemins de fer, de ponts, de tubes d'acier pour canalisations, d'écoles démontables en tôle d'acier, etc... Les industriels gantois ont rappelé ce que notre exportation doit à notre enseignement supérieur en langue française. Le français de Gand, qui depuis Philippe d'Alsace et Baudouin de Constantinople a une action européenne, a produit l'œuvre de Maeterlinck (prix Nobel), l'Institut de droit international (prix Nobel), l'*Histoire de Belgique* de Pirenne (couronnée par l'Académie française). Il a procuré à la Belgique et à la civilisation des défenseurs dont beaucoup sont morts pour ce double idéal. Il leur a procuré des clients et des amis dans l'ancien et le nouveau monde.

Il est donc évident que le projet de chasser de Gand la langue de J. Plateau, de F. Laurent, de l'Institut de droit international, de Rolin, de Van Bambekc, de M. Maeterlinck et de H. Pirenne, ne s'inspire pas de considérations scientifiques, économiques ou universitaires. Il s'inspire d'opinions politiques et grammaticales. Que valent ces opinions ? Et quel résultat ont-elles produit ?

Quelques mois avant la guerre, un professeur bavarois, inventeur d'une ligue franco-allemande et d'une langue universelle, proposait de réconcilier la France et l'Allemagne et de résoudre la question flamande, la question alsacienne et la question européenne, en prenant pour frontière politique franco-allemande la frontière linguistique : Dunkerque-Visé-Bâle. La Belgique aurait été coupée en deux par la ligne Commines-Visé ; et les Belges, assurait ce philosophe, allaient tous se réjouir de la séparation. Car, écrivait-il, « la nation belge n'existe pas ; il n'y a qu'un peuple wallon et un peuple flamand ; celui-là est français, celui-ci est allemand ; la Belgique n'est qu'un Etat hybride, dont la fin sera un grand bonheur pour les deux éléments absolument inconciliables dont il se compose. La guerre civile en permanence, voilà la politique intérieure de la prétendue nation belge. »

Pour nous délivrer de nos discordes, le gouvernement allemand prit des mesures énergiques (1). Il décida, le 31 décembre 1915, la flamandisation de l'Université de Gand ; et le 21 octobre 1916, le gouverneur von Bissing et le recteur Hofmann inauguraient l'Université flamande, proclamée tour à tour « colonne vertébrale du peuple flamand » et « avant-poste du germanisme » (les Barbares aimaient les métaphores). Le 21 mars 1917, la Belgique abolie était remplacée par deux

(1) Voir Théodore HEYSE, *L'occupation allemande en Flandre. Index documentaire*, Gand, Vanderpoorten, 1918-1919. — René JOHANNET, *Le principe des nationalités*, Prais, Nouvelle librairie nationale, 1918. — F. PASSELECQ, *La question flamande et l'Allemagne*, Paris, Berger-Levrault, 8^e éd., 1917.

régions administratives : la Flandre (capitale Bruxelles) et la Wallonie (capitale Namur). Le 22 décembre 1917, le Conseil de Flandre sollicitait et, le 19 janvier 1918, Guillaume II accordait à la Flandre le protectorat de l'Empire allemand. En mai 1918, le roi de Bavière visitait solennellement l'Université flamande, qui lui témoignait sa gratitude pour la protection allemande, et qui en attendait une durée éternelle. MM. Pirenne et P. Frédéricq avaient été déportés, disait Bissing, pour s'être opposés à la flamandisation de l'Université de Gand.

En novembre 1918, nos gouvernants allemands, le Conseil de Flandre, les fonctionnaires namurois, le roi de Bavière et son fils, le recteur de l'Université flamande et l'empereur d'Allemagne détalaiement de toute la force de leurs jarrets germaniques. Leur œuvre, fondée sur l'erreur, s'écroulait.

Les philologues et rois de Hollande, de Prusse et de Bavière, qui, depuis 1813, ont voulu développer et exploiter les éléments teutoniques de la Belgique, se sont, en effet, trompés sur la nature du langage, de la science et du droit.

Loin d'être une puissance mystérieuse comme la vie, le langage est un art appris comme l'écriture et comme la musique. Il est si peu héréditaire, qu'il n'y a pas une famille belge qui n'ait changé plusieurs fois de langue depuis Boduognat et Ambiorix. Gand et l'Escaut portent des noms celtiques. Et qui parle encore ménapien ? Où sont les phonèmes d'antan ? Liège, qui porte un nom germanique, a oublié le francique comme l'éburon. Depuis G. Chastellain et Ph. de Commines jusqu'à E. Verhaeren, G. Rodenbach et M. Maeterlinck, nos plus grands écrivains français sont des Flamands.

Les langues sont faites pour les hommes et non les hommes pour les langues. Chaque langue a pour auteurs des écrivains, et non des ignorants. La meilleure langue est celle qui produit les meilleurs livres. Chaque science est faite de livres, comme chaque université est faite d'hommes.

Restaurer la langue des ancêtres est la plus stérile des utopies, car il faudrait nous ramener à la barbarie féodale. Ramener un peuple à son passé est aussi fou que de ramener un homme à son enfance. Une langue est un outil et non un fétiche. Elle change d'autant plus vite qu'on s'en sert mieux pour le progrès. « Si les langues, dit Lavoisier, sont de véritables instruments que les hommes se sont formés pour faciliter les opérations de leur esprit, il est important que ces instruments soient les meilleurs qu'il est possible, et c'est travailler véritablement à l'avancement des sciences que de s'attacher à les perfectionner ».

Une langue ne se maintient que par le plaisir ou le profit qu'on trouve à l'employer. *Non numeranda, sed ponderanda vocabula*. Le grec de quelques milliers d'Athéniens morts depuis deux mille ans, a dans nos classes une place refusée aux idéogrammes de quatre cents millions de Chinois.

Quant au vocabulaire scientifique, il comporte, outre des inventions comme la nomenclature chimique ou algébrique, des hellénismes, des latinismes, des gallicismes (1), parce que les écrits d'Archimède, de Newton, de Lavoisier, ont agi sur la république des sciences. Vouloir cultiver aujourd'hui les sciences sans savoir les trois langues scientifiques, le français, l'anglais et l'allemand, est aussi absurde que de juger Einstein sans avoir appris les mathématiques. Fantaisie d'ignorants !

Enfin, prétendre avec Fichte, Arndt, Schlegel, Rohrbach et leurs épigones, que tous ceux qui disent *ja* pour dire *oui* doivent devenir sujets allemands, c'est ignorer le droit de l'homme et du citoyen de choisir sa nation et de se gouverner lui-même. La nation n'est pas un troupeau qu'on parque d'après le pelage et le cri, la généalogie et la phonétique.

(1) Sur la francisation de la Hollande, v. J.-J. SALVERDA DE GRAVE, *l'Influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés*, Paris, Champion, 1913, et RIEMENS, *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVI^e au XIX^e siècle*, Leyde, Sythoff, 1919.

C'est une association libre d'hommes qui veulent vivre ensemble.

Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse et fou par la grâce de Dieu, voyait un blasphème républicain dans le principe de la Constitution belge : « Tous les pouvoirs émanent de la nation ». Ses laquais à toge et à férule dissertaient si bruyamment sur la germanicité des Flamands, que le brave Antoine Clesse leur répondit, en 1847, par sa chanson :

Réponse d'un Belge aux journaux allemands

*Qu'ai-je entendu ? Des journaux allemands,
Graves échos de basses infamies,
Pour diviser les Wallons, les Flamands,
En font soudain deux races ennemies.
Aristarques aux cheveux blonds,
Qu'à vos yeux la vérité brille :
Sachez-le bien : Flamands, Wallons,
Ce ne sont là que des prénoms,
Belge est notre nom de famille.*

*Quoi ! des écrits publiés contre nous
Sont-ils venus des penseurs d'Allemagne ?
Sous vos tyrans, Allemands, garde à vous !
Plus de Pologne !... et voyez la Romagne !
Parlout, de par vos rois félons,
C'est la liberté qu'on fusille.
Sachez-le bien...*

*A notre sol vous faites le procès
Parce qu'il touche au sol de l'espérance.
Ne pouvons-nous, sans devenir Français,
Tourner les yeux du côté de la France ?
Pour les peuples de tous les noms,
Un foyer de lumière y brille !
Sachez-le bien...*

*Flamands, Wallons, en secouant les fers
Dont les chargeait un prince aux mains ridées,*

*Ont su traduire en langage divers
Les mêmes lois et les mêmes idées ;
Sur la liste des nations
Un nom de plus se grave et brille.
Soyons unis...*

*Nous désunir! — moralement d'abord, —
Y songe-t-on au-delà de Cologne ?
O mon pays! Les potentats du Nord
Voudraient-ils donc faire une autre Pologne ?
Halle-là! sur nos bataillons
Le même étendard flotte et brille ;
Sachez-le bien.....*

L'événement donna raison à Clesse. Les Belges ne devinrent pas sujets de Frédéric-Guillaume IV. Mais les institutions léguées par ce dément aux héritiers de sa couronne et de ses erreurs, ont permis les guerres de 1864, de 1866, de 1870, de 1914, dans lesquelles la philologie prétendit justifier les conquêtes par le devoir de rendre à la langue ancestrale les Duchés, le Hanovre, l'Alsace, la Flandre. L'université prussienne de Bonn après Waterloo, l'université allemande de Strasbourg après Sedan, le manifeste des 93 intellectuels allemands après la bataille de la Marne, l'Université flamande de Gand pendant la bataille de l'Yser, procèdent de la même politique ; la domestication des universitaires par les rois de Prusse se fait au nom des traditions linguistiques.

Au cours des dernières saturnales guerrières et linguistiques, un Norvégien, professeur à l'Université de Christiania ⁽¹⁾, se chargea de répondre aux apologistes de la guerre, de la *Kultur* et du nationalisme grammatical. Dédiant à la Belgique meurtrie une étude sur l'homme de génie, M. Collins remarquait, en 1915, que l'Empire allemand, capable de brûler Louvain,

(1) Cfr. COLLINS, *Del Geniale Menneske*, 1915, p. 15. Sur cette question, voir aussi G. BRANDES, *Le grand homme origine et fin de la civilisation*, Paris, Stock, 1903.

de conquérir Bruxelles, de tuer des milliers de Belges, n'avait pas alors, parmi ses sujets vivants, un auteur égal à Maeterlinck, un poète égal à Verhaeren, un historien égal à Pirenne, un novateur égal à Solvay. Le Norvégien concluait que le dieu Mars n'était pas un juge éclairé des valeurs humaines.

Depuis que le dieu Mars, malgré qu'il en ait, entend le français et l'anglais, la nationalisation de la justice par la guerre et de la science par le chauvinisme linguistique, n'est plus, à nos yeux dessillés, qu'une dangereuse ivresse de Barbares.

Si les Germains avaient apporté une morale meilleure que celle de l'Évangile, une méthode scientifique plus sûre que celle de Galilée et de Newton, de Descartes et de Lavoisier, on le verrait bien aux mots qu'ils nous ont appris. Or, la *guerre* et le *butin*, la *haine* et la *honte*, l'*orgueil* et le *meurtre*, le *laid* et le *sabre*, portent des noms d'origine germanique, tandis que la *paix* et la *gloire*, l'*amour* et l'*honneur*, la *modestie* et la *charité*, le *beau* et l'*esprit*, ont des étymologies latines. Que devraient conclure ceux qui font de la langue le tout du peuple et de la morale ?

* *

Bissing nous aurait-il inoculé le fanatisme linguistique, comme son prédécesseur, le duc d'Albe, nous inocula jadis le fanatisme théologique ?

Si même cela était, le monde actuel offre des remèdes que ne soupçonnaient ni les Malcontents d'Arras ni les Calvinistes d'Utrecht.

Les exécuteurs testamentaires de Bissing ne sauraient remplacer en Belgique le latin liturgique et le français scientifique par le hollandais du Synode de Dordrecht et par l'allemand. Ils ne peuvent revenir ni sur la révolution religieuse du XVI^e siècle, ni sur la révolution scientifique du XIX^e siècle. La bibliographie universitaire hollandaise montre que la néerlandisation des cours revient à substituer l'allemand au français dans la littérature scientifique. Le jeu vaut-il la chandelle ?

Quel intérêt le contribuable belge a-t-il à l'industrie des libraires de Leipzig ?

On n'invoque plus les vertus germaniques ni la *Kultur*. On nous parle seulement du peuple flamand, c'est-à-dire des ouvriers de nos quatre provinces septentrionales (1). Or, ces quatre provinces votent des subventions à la seule université catholique de Louvain et envoient la plupart de leurs étudiants et collégiens à l'enseignement libre. Ni Bruxelles, ni Anvers, ni Gand, n'ont usé de la liberté d'enseignement pour faire une université flamande dans leurs murs. Comment quatre provinces, qui n'emploient guère l'enseignement officiel, pourraient-elles faire ce que ne peut la Hollande, où l'Etat a presque tout l'enseignement supérieur hollandais ? Quant à l'aspect social du langage, comment le hollandais acquerrait-il chez nous une vertu égalitaire et niveleuse qu'il n'a pas en Hollande ? La puissance d'imbibition ou d'irradiation du hollandais est une chimère de folkloristes aussi incompétents en physique qu'en linguistique : comparaison n'est pas raison, et métaphore l'est moins encore. MM. Anseele et Coppieters sont entrés au Parlement belge comme mandataires de Liège, à la suite de discours français. Si nos quatre provinces septentrionales avaient seules eu voix au chapitre, nous n'aurions encore ni enseignement de l'Etat, ni instruction obligatoire, ni service personnel, ni suffrage universel. L'Etat Bissing et l'Université Bissing, si même on les restaurait, ne détermineraient pas l'Europe et l'Amérique à inscrire le flamand au programme de leur enseignement secondaire. L'erreur peut détruire, elle ne peut

(1) H. VAN HOUTTE. *Le peuple flamand demande-t-il une université flamande ? Réponse d'un Flamand*. Traduction de E. de Bie et J. de Smet, Gand, Vanderpoorten, 1918. — Les lecteurs de romans flamands connaissent le mot d'un baron flamand, bourgmestre de son village, à son nouveau curé en parlant de ses paroissiens : « Houd ze dom, ik houd ze arm » (Maintenez-les bêtes, moi je les maintiens pauvres).

construire rien de durable, ni instruire véritablement la jeunesse. Et c'est peine perdue que d'inviter l'Etat belge à conspirer contre son enseignement, contre son existence et contre la raison. Si même la Belgique s'annexait à la Hollande, cela n'améliorerait guère la république des lettres ni la Société des Nations ; car le temps est passé du despotisme mental et oral et des bourreaux qui l'appliquaient en vertu de cette idée du XVI^e siècle : *cujus regio, ejus religio et sermo*.

C'est tromper les misérables que de leur faire accroire qu'ils ont intérêt ou mérite à garder leur misère et leur ignorance, leurs haillons et leurs patois. Si la France avait fourni un enseignement italien à Bonaparte, Massena, Viviani, un enseignement provençal à Thiers, Gambetta, Arago, Joffre, Foch, un enseignement breton à Renan et à Clémenceau, un enseignement allemand à Kellermann, Kleber, Wurtz, Scheurer-Kestner, elle aurait restreint l'accession de tous les talents au savoir et au pouvoir. Les cinquante petites langues de l'Europe, débris du morcellement féodal, ne contiennent plus le ferment spirituel du progrès. S'il est véritable que tous les outils, de la pioche au télescope, sont solidaires, et que tous doivent servir au plus grand bien du plus grand nombre, il faut aussi que chacun serve à son métier et reste à son poste. Les professeurs de l'Ecole des Mines de Liège n'amélioreraient pas le sort des houilleurs liégeois en portant à leur cours le casque du mineur et en parlant wallon.

Depuis que des Belges, par des œuvres en langue française, ont mérité les prix Nobel de la paix, de la littérature et de la science, un certain nombre de Belges commencent à comprendre que l'Université n'est ni un temple calviniste, ni une chapelle catholique, ni une loge maçonnique. Ils s'apercevront un jour qu'elle n'est pas non plus une *Berlitz-School*, et que nos législations linguistiques ont à peu près l'efficacité de la poudre de riz sur le cancer et de la teinture d'iode sur les jambes de bois.

Malherbe disait à Henri IV : « Vous êtes le roi le plus absolu qui ait jamais régné en France ; pourtant, je vous défie de changer le genre du mot *cuiller* au sud de la Loire ». Le prudent Béarnais n'essaya pas. Mais, un demi-siècle après lui, Ryklof van Goens, à Ceylan, condamna à se raser les cheveux les esclaves qui ne parleraient pas hollandais (1). Malgré les rasoirs de Ryklof van Goens et les menaces d'insolation, l'esclavage et le hollandais ont disparu de Ceylan.

L'avenir nous jugera comme nous jugeons le passé : les folies théologiques de nos aïeux et les folies alphabétiques de nos contemporains, sont aussi précaires que la « plaisante justice qu'une rivière borne ». Faire des Croatices qui croassent des idiotismes, est un jeu d'enfants mal doués. Il finira peut-être mal, mais sûrement il finira.

Quant à l'avenir de la science, l'Amérique suffit à l'assurer. « Aux hommes très riches », disait Carnegie, « je conseille la fondation d'une Université ». Par ses mécènes, par ses laboratoires, ses observatoires et ses musées, par l'adoption d'une langue unique, par le rail, le steamer et le téléphone, la nation de Washington et de Franklin, de Monroe et de Fulton, de Lincoln et d'Edison, de Morse et de Bell, de Michelson et de Wilson, semble appelée à diriger le genre humain.

L'Europe décimée et ruinée, hérissée de poteaux douaniers et d'abécédaires idolâtrés, est-elle vouée à la décadence intellectuelle ? Cela paraît probable, mais ce n'est pas certain.

Aujourd'hui que la T. S. F. permet de converser avec les antipodes et qu'on va survoler l'Atlantique, l'exemple américain, prophétie vivante, peut sauver la pensée européenne. Si le vieux monde met à s'instruire le zèle qu'il a mis à se détruire, s'il cultive la science qui unit les hommes, au lieu du *folklore* qui les sépare et les égare, s'il parvient à liquider son

(1) CH. DE LANNOY et H. VANDERLINDEN, *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*, t. II, p. 326 (Bruxelles, Lamertin, 1911).

abominable passé pour vivre dans l'avenir par l'espérance, la Belgique, élevant son savoir à la hauteur de son courage, pourrait anticiper une humanité plus éclairée et plus heureuse. Elle jouit d'une audience œcuménique, par cette langue française que M. Murray Butler nommait hier « la plus précieuse des possessions humaines ». Placée au confluent des trois littératures scientifiques, elle pourrait servir de terre olympique aux nations réconciliées ; car sa devise nationale, empruntée à Salluste, est applicable à tous les pays comme à tous les siècles.

En attendant les machines parlantes qui auront remplacé les littératures quand le dormeur de Wells s'éveillera, lisons d'abord les auteurs qui ont fait rêver leurs songes à toutes les nations. « O littérature française ! » s'écriait Carducci, « toi qui as transfiguré l'univers et libéré le genre humain, maudit soit qui te renie, malheureux qui te méconnaît ! ». Le cardinal Mercier disait à l'Académie des Sciences morales et politiques : « De tous les peuples du globe, le plus attachant, le plus beau, le plus grand par le rayonnement de sa pensée, par le charme et la précision de sa langue, par la fécondité de son héroïsme chrétien, c'est le peuple français ».

Quelle plus noble mission pour la Belgique, et, pour tout homme réfléchi, quel devoir plus impérieux que de hâter le jour où les appareils enregistreurs, la législation planétaire et les usages grammaticaux confirmeront les visions généreuses du poète :

*Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières,
Qui bornent l'héritage entre l'humanité.
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières ;
Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
Chacun est du climat de son intelligence.
Je suis conciloyen de toute âme qui pense !*

CHRONIQUE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

En sa séance du 4 novembre, l'Académie a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Gustave Charlier et Valère Gille :

« L'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, estimant que l'emploi du français dans l'enseignement de l'Université de Gand contribue, pour une large part, au rayonnement intellectuel et à l'expansion économique du pays, qu'il fortifie l'union nationale ; estimant aussi qu'une nation se doit à son passé illustre et à sa gloire vivante ; proteste contre tout projet tendant à diminuer l'importance de la langue française dans l'enseignement supérieur de Gand ».

LE BUREAU

Le 4 novembre, l'Académie a désigné les membres de son bureau pour l'année 1923.

Ont été élus à l'unanimité moins deux bulletins blancs :

Directeur : M. Georges Eekhoud ;

Vice-directeur : M. Jules Feller.

TABLE DES MATIÈRES

Création de l'Académie :

Rapport du Ministre des Sciences et des Arts au Roi	5
Arrêté royal organique	8
Arrêté royal nommant les premiers membres de l'Académie	10
Règlement d'ordre intérieur	12

Séances publiques :

Séance d'installation (15 février 1920) :	
Discours de M. Jules Destrée, Ministre des Sciences et des Arts ..	11
Discours de M. Ivan Gilkin, directeur provisoire	21
» » M. Maurice Wilmotte	45
» » M. Albert Giraud	54
Séance du 21 janvier 1922 :	
Discours de M. Maurice Wilmotte, directeur	121
» » Madame de Noailles	143
Séance du 20 mai 1922 :	
Discours de M. Hubert Krains	155
» » M. Benjamin Vallotton	165
Séance du 7 octobre 1922 :	
Discours de M. Maurice Wilmotte, directeur	217
» » M. Ferdinand Brunot	226
» » M. Albert Giraud	242
» » M. Brand Whitlock	247

Communications :

<i>Charles Van Lerberghe.</i> — Esquisse d'une biographie, par M. Fernand Severin	71
Notice de M. Jean Haust sur l'ouvrage de M. Gustave Cohen : <i>Mystères et moralités</i>	107
Notice de M. Gustave Charlier sur l'ouvrage de M. Gustave Cohen : <i>Les Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle</i>	111
<i>Littérature et Philologie</i> , par M. Jules Feller.....	181
Une œuvre nouvelle de M. F. Brunot : <i>La Pensée et la Langue</i> , par M. Jules Feller	265
<i>Un fragment du Roman du Renard</i> , par M. Maurice Wilmotte.....	297
<i>La Langue Scientifique en Belgique</i> , par M. Albert Counson	310

Chronique :

Elections	59-213
Bureau de l'Académie	60-341
Réception par l' <i>Académie française</i>	61
Le Centenaire de Flaubert. Discours de M. Albert Mockel.....	203
Le Troisième Centenaire de Molière. Allocution de M. Maurice Wimotte	209
Les Encouragements à la Littérature	67-216
Les Bibliothèques publiques	306
Un monument aux écrivains belges morts à la guerre	306
Motions et vœux	71-307
Les Prix	69-214
Le Théâtre belge. Lettre de M. Firmin Gémier, directeur de l'Odéon	307
L'Université de Gand	341

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges :

- MM. Alphonse BAYOT, rue Réga, 18, Louvain.
H. CARTON DE WIART, Chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.
Gustave CHARLIER, Boulevard Militaire, 44, Bruxelles.
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 152, Gand.
Léopold COUROUBLE, rue du Mont-Blanc, 43, Bruxelles.
Louis DELATTRE, rue Beekman, 28, Uccle.
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.
Auguste DOUTREPONT, rue Fusch, 50, Liège.
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
Georges EEKHOUD, rue du Progrès, 407, Bruxelles.
Max ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.
Ivan GILKIN, rue Véronèse, 73, Bruxelles.
Valère GILLE, rue des Mélèzes, 11, Bruxelles.
Albert GIRAUD, rue Henri Bergé, 34, Bruxelles.
Edmond GLESENER, rue François Hottat, 21, Bruxelles.
Arnold GOFFIN, avenue Montjoie, 60, Bruxelles.
Jean HAUST, rue Fond Pirette, 75, Liège.
Hubert KRAINS, avenue Emile Max, 68, Bruxelles.
Maurice MAETERLINCK, villa « les Abeilles », Nice.
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 109, Rueil (S. et. O.).
Fernand SEVERIN, boulevard Albert, 120, Gand.
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.
Emile VAN ARENBERGH, avenue de l'Hippodrome, 125, Bruxelles.
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

Membres étrangers :

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.
M^{me} DE NOAILLES, rue Scheffer, Paris.
MM. Kr. NYROP, Copenhague.
Benjamin VALLOTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.
Brand WHITLOCK.

BRUXELLES. PALAIS DES ACADÉMIES.

LIÈGE. H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.